Pakistan : la Cour suprême rejette une requête visant à protéger les jeunes chrétiennes contre les conversions et mariages forcés

22/07/2021 à 15h16



La Cour suprême du Pakistan a rejeté le 14 juillet, une requête constitutionnelle visant à protéger les filles chrétiennes contre la conversion et le mariage forcés.

Mercredi 14 juillet, Mushir Alam, juge de la Cour suprême du Pakistan a rejeté l'appel de l'évêque Azad Marshall qui avait déposé une requête pour demander la mise en place d'une pétition constitutionnelle pour protéger les jeunes filles chrétiennes contre la conversion et le mariage forcé rapporte Morning Star News.

Le juge a affirmé que la demande de l'évêque n'avait pas été déposée correctement car elle ne traitait pas d'un cas individuel. Pour Mgr Marshall, cela concerne justement « l'ensemble de la population chrétienne au Pakistan et la violation de ses droits fondamentaux » et « ne se limite pas à un cas individuel ».

Selon la requête déposée, les filles chrétiennes sont victimes d'enlèvements, de conversions forcées et de mariages forcés. InfoChrétienne s'est intéressé à plusieurs cas de jeunes filles chrétiennes qui ont fait face à ce phénomène tels qu'Arzoo Raja, Nayab Gill, Farah Shaeen, Huma Younus ou encore Shakaina Masih. Une étude datant de 2014 menée par le Mouvement pour la solidarité et la paix au Pakistan, révélait que cela concerne entre 100 et 700 filles chrétiennes chaque année dans le pays.

[…]

L'article dans son intégralité sur *Info Chrétienne*